



## Publicité implicite

-----  
Par lenainjaune

Bonjour ,

Je suis très choqué de constater que de manière subtile on nous donne ça et là des images, des vidéos, des mots, des fragments audio qui participent à diffuser une publicité presque admise.

Comme exemples (domaine informatique) : le logo de la marque Apple souvent filmé, le simple mot "podcast" que j'entends à longueur de temps qui fait référence à l'[url=https://fr.wikipedia.org/wiki/Podcasting]iPod[/url], un produit phare de la même GAFAM, une séquence sur une chaîne sur Internet qui porte le nom d'un produit phare de la suite bureautique de Microsoft, dans les séries le système Windows qui est sur-représenté comme si ça allait de soi, etc.

Qu'en est-il juridiquement ? Quand je vois apparaître un logo commercial, la personne vidéaste a-t-elle l'obligation de citer le produit dans ses crédits en indiquant son caractère commercial ? A quand le moment où on obligera la neutralité et à ne pas orienter vers des choix technologiques "implicites" à orientation commerciale ?

Je me doute qu'il y a d'autres priorités mais y a-t-il un organe, un passage obligatoire, une charte pour avertir du devoir de neutralité (au moins moralement car j'ai l'impression que les personnes concernées n'en ont même pas conscience) ?

Merci d'avance pour le temps que vous allez me consacrer.  
Avec adelphité,  
Inj

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Citer un nom de marque ou afficher son logo, comme vous le faites, n'est pas de la publicité, implicite ou non.

Quand je vois apparaître un logo commercial, la personne vidéaste a-t-elle l'obligation de citer le produit dans ses crédits en indiquant son caractère commercial  
Non, sauf dans le cas où ce serait obligatoire, notamment dans le cas d'un "placement de produit".

A quand le moment où on obligera la neutralité et à ne pas orienter vers des choix technologiques "implicites" à orientation commerciale ?

Voyez avec votre député, ça promet d'être un sacré bazar s'il faut obliger tout le monde à flouter sur toutes ses images les éléments commerciaux. De nombreuses personnes utilisent un nom de marques pour désigner un mouchoir, un stylo, un récipient en plastique pour la cuisine, un frigo...

Je me doute qu'il y a d'autres priorités mais y a-t-il un organe, un passage obligatoire, une charte pour avertir du devoir de neutralité (au moins moralement car j'ai l'impression que les personnes concernées n'en ont même pas conscience) ?

Pas à ma connaissance, car ce "devoir" n'existe que dans la tête des gens qui y croient. Quelqu'un l'a peut-être écrite, cette "charte", mais elle n'a pas de valeur sur le plan juridique.

Dans le cas d'une publicité trompeuse ou ne respectant pas les obligations légales, cela relève de la DGCCRF :  
[url=https://www.economie.gouv.fr/dgccrf]https://www.economie.gouv.fr/dgccrf[/url]

-----  
Par lenainjaune

Merci pour la réponse rapide

Citer un nom de marque ou afficher son logo, comme vous le faites, n'est pas de la publicité, implicite ou non. Ce n'est pas moi qui le fait, mais je le constate

Non, sauf dans le cas où ce serait obligatoire, notamment dans le cas d'un "placement de produit". Ça ne semble jamais être un placement de produit, c'est pour ça que je parle de publicité implicite.

Voyez avec votre député, ça promet d'être un sacré bazar...

Je me doute et je ne demande pas à flouter mais à faire faire limiter une sorte de consensus émergent. Ben oui, quand on utilise un ordinateur c'est un forcément un Mac, parce que beau, robuste, éprouvé, etc. et ça pour moi, c'est un matraquage publicitaire déloyal. Les GAFAMs sont tellement présents et imposent leur modèle économique (le fric, rien que le fric), que ça me semble indécent de leur laisser encore plus de place. A quand le moment où "podcast" sera ajouté au dictionnaire de la langue française ?

Pas à ma connaissance, ... mais elle n'a pas de valeur sur le plan juridique. Dommage !

Bon, rien de possible pour le moment donc ...

Merci

-----  
Par janus2

Bonjour,

Donc d'après vous, on ne devrait jamais voir une voiture dans un film ou une série ? Bah oui, forcément, cela fait de la publicité pour la marque, surtout si cette voiture est très performante (du genre d'un célèbre taxi).

Et pareil, en fait, pour tous les objets manufacturés reconnaissables.

-----  
Par lenainjaune

Donc d'après vous, on ne devrait jamais voir une voiture dans un film ou une série ? ...

Non je ne pense pas aller jusque là, mais je trouve que le logo de Apple, pour ne citer que lui, est présent dans trop de vidéos sur Youtube par exemple (sans lien avec le placement de produit) et ça me laisse l'impression que posséder un ordinateur devient subtilement synonyme de posséder un Mac. Dans mes souvenirs, pour les constructeurs d'ordinateur on ne voit pas souvent les logos de Dell, de Acer, de HP, etc. J'insiste mais subtilement c'est imposer une vision de monopole ... et ce n'est pas OK pour moi. Je pense qu'on tombe dans la démesure, c'est surtout ça le problème ... et que dire de cette entreprise qui rend les gens captifs et refuse de se mettre au pas en préférant payer des amendes que de respecter les ressources de la planète ?